

AUBAGNE, le 11 MAI 2021

17 MAI 2021

Gérard GAZAY  
Maire d'Aubagne  
Vice-Président du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
Vice-Président de la Métropole

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ  
DE LA LEGALITÉ ET DE  
L'ENVIRONNEMENT

Monsieur Christophe MIRMAND,  
Préfet des Bouches-du-Rhône  
Place Félix Baret  
CS80001  
13 282 MARSEILLE CEDEX 06

Nos Réf : GG/CK

Dossier suivi par : Direction Générale des Services

Vos Réf : Votre courrier en date du 8 mars 2021

**OBJET : Consultation relative au Plan de Protection de l'Atmosphère (P.P.A.)**

Monsieur le Préfet,

Par courrier en date du 8 mars dernier, vous avez bien voulu solliciter l'avis de la commune, sur le projet de Plan de Protection de l'Atmosphère (P.P.A.)

La Ville d'Aubagne, consciente et concernée par les grands enjeux environnementaux de notre siècle, a fait le choix de privilégier l'Ecologie dans ses politiques publiques et s'est naturellement engagée dans la démarche de surveillance de la qualité de l'air.

Aussi, c'est avec enthousiasme, que je donne un avis favorable pour inscrire la Ville d'Aubagne dans cet ambitieux projet visant à réduire les émissions de polluants atmosphériques notamment.

Mes services restant à votre entière disposition,

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Gérard GAZAYPREFECTURE DES B-D-R  
ARRIVEE  
DCLE

18 MAI 2021

BUREAU DES INSTALLATIONS  
ET TRAVAUX REGLEMENTES  
POUR LA PROTECTION DES MILIEUX